

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2020**

Date de la convocation : 30/11/2020

Présents : (17)

Mmes ARZUR Elodie, DAVID Dominique, HARZOUNE Nathalie, KLECZINSKI Nathalie, PETROPOULOS Muriel, VIMONT Isabelle

MM.AUZET Alain, BAUDIN Daniel, BONTEMPI Nicolas, ESCARGUEL Joffrey, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Laurent, MARTIAL Pierre-Louis, PERREAU Michel

Retardée : Mlle PADUA Virginie (arrivée en séance à 19H56)

Absente excusée : Angélique LETACHE,

Absent : -----

Représentés (3):

Mme PADUA Elisabeth par Mlle PADUA Virginie

M. BROUAZIN par Mme VIMONT Isabelle

M. BA IDRIS par Mme KLECZINSKI Nathalie

Secrétaire de séance : Mme KLECZINSKI

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Transfert de la compétence PLU à Grand Paris Sud
2. Proposition de non-valeurs (produits irrécouvrables)
3. Décision modificative n° 1
4. Transfert des pouvoirs de police administrative spéciale au président de l'EPCI
5. Création de postes d'adjoint technique pour le service solaire
6. Divers

Le point 4 est supprimé de l'ordre du jour.

Un point nécessitant l'avis du Conseil avant le 31/12/2020 est, à l'unanimité, ajouté à l'ordre :

- Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne

1 - TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A GRAND PARIS SUD

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par

POUR : **16 voix**

CONTRE : **00 voix**

ABSTENTION : **00 voix**

DEDICE DE S'OPPOSER au transfert automatique de la compétence PLU à la communauté d'agglomération Grand Paris Sur Seine-Essonnes-Sénart,

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette délibération à Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sur Seine-Essonnes-Sénart,

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité de la Préfecture de Seine-et-Marne.

2 - PROPOSITION DE NON-VALEURS (PRODUITS IRRECOUVRABLES)

Le conseil municipal, à l'unanimité a approuvé l'admission en non valeurs de titres de recettes pour un montant de 1948.90 €. Les crédits sont inscrits à l'article 6541.

3 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

La décision modificative présentée ci-dessous a été approuvée à l'unanimité.

Section d'Investissement

Recettes

Chapitre 040 Article 28046	20 590 €
----------------------------	----------

Dépenses

Chapitre 040 Article 198	20 590 €
Chapitre 21 Article 2188 opération 10221	- 5146 €
Chapitre 21 Article 2188 opération 10220	+478 €
Chapitre 21 Article 2151 opération 10181	4668 €

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 042 - Article 6811	20 590 €
Chapitre 022 article 022 dépenses imprévues	-1472 €
Chapitre 014 article 739222	+ 490 €
Chapitre 65 article 6541	-1 000 €
Chapitre 6718 Charges exceptionnelles	+2982 €
Article 678 Autres charge exceptionnelles	-1000 €

Recettes

Chapitre 042 - Article 7768	20 590 €
-----------------------------	----------

4 - CREATION DE POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE POUR LE SERVICE SOLAIRE

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, de la création de deux postes d'adjoints techniques pour le service scolaire, d'une durée hebdomadaire de 28 heures hebdomadaires et d'un poste d'adjoint technique à 25 heures hebdomadaires avec effet au 18/12/2020.

5 - APPROBATION DE LA CONVENTION UNIQUE ANNUELLE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE-ET-MARNE

Le conseil municipal approuvé à l'unanimité la convention proposée et chargé M le Maire de signer les documents afférents.

6 – DIVERS

Communication de M. le Maire :

- Remplacement des copieurs en mairie et du groupe scolaire
- Subvention accordée pour la réalisation d'un parking rue Frédéric Sarazin de 109 000 €
- Extension de la mairie
- Future station BioGNV de l'A5 exploitation par ENGIE
-
- Repas des séniors : annulé en raison de la crise sanitaire

Intervention de Monsieur BONTEMPI sur

- Les problèmes de stationnement
- l'incivilité de certains propriétaires de chiens
- le devenir de l'ancien logement de fonction.

Intervention de Monsieur ESCARGUEL

- Questionnement sur l'entretien du barreau sud
- Mise en place prochainement des référents de quartier

Fin de séance à 20H53